



L'UNION CYCLOTOURISTE MIELANAISE vous invite à
LA RANDONNEE DES COTEAUX DE MIELAN

Samedi 15 Août 2015

Organisation de la journée :

Inscriptions à partir de 7h30 sous la halle de Miélan (place des Barris) et jusqu'à 9h30,
Tarif pour les non licenciés (assurance).....5€
Licenciés : gratuité sur présentation de la licence à jour
Moins de 18 ans : gratuit

Participation au casse croûte3€
Casse croûte à Troncens (Mairie) (25km) et grillades à l'arrivée.

Règlement

- Art. 1 – Cette randonnée est soumise au règlement de la FFCT et ouverte à tous les cyclotouristes.
Art. 2 – Cette randonnée n'est pas une compétition. Les participants sont libres de choisir l'heure de départ et le circuit qui leur convient le mieux. Aucun temps ni classement ne seront publiés.
Art. 3 – Les participants devront se considérer comme étant en excursion personnelle et respecter le code de la route.
Art. 4 – Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent responsable ou d'un tuteur légal.
Art. 5 – Le club organisateur décline toute responsabilité pour les dégâts matériels ou corporels dont pourraient être victimes ou auteurs les participants ; d'où la nécessité d'être couvert par une assurance.
Art. 6 – Le club organisateur se réserve le droit d'annuler la randonnée.
Art. 7 – Les participants se doivent de ne rien jeter dans la nature et de respecter l'environnement.
Art. 8 – Le port du casque est fortement recommandé.
Art. 10 – L'inscription à la randonnée implique l'acceptation du présent règlement.

EN CAS DE PROBLEME

Depuis un portable : 112
Pompiers 18 Gendarmerie 17 SAMU 15
Organisateurs : 06 06 41 62 81 ou 06 42 11 46 55

